

Sophie Panonacle réélue au Conseil National de la Mer et des Littoraux

A l'occasion de l'assemblée plénière du CNML, présidée par Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer, Sophie Panonacle, Députée de la Gironde, Présidente de la Team Maritime à l'Assemblée nationale et créatrice de la Fête de la Mer et des Littoraux, a été réélue à la Présidence du bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

Le CNML est l'instance de dialogue et de réflexion stratégique pour les politiques relatives à la mer et aux littoraux. Il est composé de 52 membres titulaires et autant de suppléants, répartis en 6 collèges : les élus, les représentants des établissements publics, les entreprises, les syndicats, les associations et les personnalités qualifiées. Le bureau du CNML est composé de 17 membres représentant les différents collèges.

Véritable « Parlement national de la Mer », le CNML est associé à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML). Le CNML est obligatoirement consulté sur les décrets relatifs à la gestion du domaine public maritime, ainsi que sur les priorités d'intervention de l'État. Le conseil a également un rôle de proposition auprès du Gouvernement.

Hervé Berville a fixé le cap de mi-2023 pour adopter une stratégie nationale qui aura pour priorités les énergies marines renouvelables, la protection de la biodiversité marine et le développement de

l'économie maritime.

Les membres du CNML seront mobilisés dès le début de l'année prochaine pour la construction de

la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral n°2.

Sophie Panonacle a proposé au bureau de se retrouver en janvier pour lancer une nouvelle dynamique au sein du CNML.